



10 mars 2020

Coronavirus (COVID-19)

Task force pour le suivi des conséquences économiques et touristiques

Le Conseil d'Etat a mis en place une task force pour suivre les conséquences de l'épidémie de coronavirus sur l'économie valaisanne. Elle regroupe les représentants des associations faitières les plus concernées, des syndicats et des services de l'Etat.

Les conséquences de l'épidémie de coronavirus sont toujours plus importantes sur l'économie valaisanne. Le canton a déjà annoncé le maintien des subventions promises aux manifestations annulées et rappelé les possibilités de cautionnement disponibles auprès du Centre de compétences financières (CCF SA) pour les entreprises qui font face à des difficultés de trésorerie.

Le Conseil d'Etat a de plus mis en place une task force pour suivre régulièrement l'évolution de la situation liée à l'épidémie de coronavirus sur le plan économique, en étroite collaboration avec le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture.

Cette task force est chargée de collecter toutes les données pertinentes, d'élaborer et d'évaluer des mesures au niveau cantonal et de transmettre et appuyer les revendications de l'économie valaisanne à la Confédération. Suite à une première rencontre avec les milieux touristiques, le Département de l'économie et de la formation a déjà transmis un courrier au Département fédéral de l'économie pour réclamer des allègements au niveau des procédures administratives, en particulier en ce qui concerne la problématique de la réduction de l'horaire de travail.

Présidée par le chef du Département de l'économie et de la formation, Christophe Darbellay, la task force réunit des représentants de la Chambre valaisanne de tourisme, de la Chambre valaisanne de commerce et d'industrie, d'Hôtellerie Suisse Valais/GastroValais, de l'Union valaisanne des arts et métiers, de Construction Valais, de l'Union syndicale valaisanne, des Syndicats chrétiens du Valais, du Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation et du Service industrie commerce et travail ainsi que la déléguée à l'économie et l'innovation. Sa composition pourra être complétée en fonction de l'évolution de la situation.

Cette task force se réunira aussi souvent que nécessaire et aussi longtemps que la situation l'exigera.

Personne de contact

Christophe Darbellay, chef du Département de l'économie et de la formation,
027 606 40 00

